

EDITORIAL

Dès sa fondation (1970), le CETIM, en tant que centre de recherches et de publications, a commencé à étudier les problèmes posés par les sociétés transnationales (STN) dans le développement des pays du Sud, tout en mettant en exergue la responsabilité des pays du Nord dans l'ordre international injuste. Dans son livre intitulé « Mal-développement », sorti en 1975, le CETIM attirait déjà l'attention sur le rôle néfaste des « entreprises multinationales » dans les productions des biens (ne répondant pas aux besoins élémentaires des populations concernées), dans le commerce inéquitable et l'augmentation des inégalités. Depuis, il a publié de nombreux ouvrages étudiant l'impact économique et social de ces entités, actives dans divers secteurs¹. Parmi ces documents, une petite brochure publiée en 1978 mettait en évidence le trafic d'influence (pouvoirs politiques et économiques) d'une STN (Brown-Boveri) à travers un procès intenté contre elle au Brésil pour ses pratiques commerciales illicites et sa participation à un cartel mondial de l'électricité².

En parallèle, le CETIM est engagé depuis près de 20 ans au sein de l'ONU pour l'obtention des normes contraignantes à l'égard des STN. Il est également très impliqué dans le nouveau processus lancé au sein de l'ONU aux côtés des mouvements sociaux (voir ci-après), leur apportant son appui et son savoir-faire.

SOMMAIRE

Editorial	
Tour d'horizon	7
Publication & diffusion	8
Sortie de presse	8
Coll. Pensées d'hier pour demain.....	16
Programme Droits humains.....	18
Droit des paysans.....	20
STN et droits humains.....	22
Autres activités.....	24
Communication.....	25
Rapport financier.....	29
Commentaires	
Comptes 2015 et budget 2016	
Tableau synthétique des projets	

Lorsqu'on parle des STN, il faut tenir compte du fait que, depuis les années 1990, nous assistons à l'offensive du capital financier et à l'adoption de toute une série de normes internationales favorables aux STN (accords multilatéraux et bilatéraux sur le commerce et l'investissement notamment), ignorant les droits humains, les normes internationales en matière de droit du travail et d'environnement. De plus, la promotion de ces entités au rang d'agents privilégiés du développement par les promoteurs de la mondialisation néolibérale et les privatisations massives des services publics en leur faveur ont renforcé leur position à un point tel qu'elles contrôlent désormais l'essentiel des productions et de la commercialisation des biens et des services à l'échelle mondiale.

De nos jours, les STN ont une influence déterminante dans la plupart des décisions politiques et écono-

miques. Elles sont aussi devenues des acteurs majeurs dans les violations des droits humains, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels.

En effet, comme il est désormais largement documenté, une très grande partie des catastrophes ayant eu des conséquences dramatiques pour les êtres humains et l'environnement a été causée par ou avec le concours déterminant de STN. De l'explosion d'une usine agrochimique à Bhopal (Inde) à la pollution pétrolière en l'Amazonie équatoriale, du travail des enfants dans les plantations de cacao en Afrique aux usines de textile du Bangladesh, d'énormes tragédies, dues à de multiples violations des droits humains, sont imputables aux STN et à l'appât de gain de leurs actionnaires majoritaires et leurs dirigeants.



En parallèle, nous avons affaire à des États qui sont très affaiblis, politiquement et économiquement. La dette extérieure des États est utilisée, hier comme aujourd'hui, pour imposer des programmes d'ajustement structurel qui englobent sans exception la privatisation des services publics. Les accords commerciaux et sur les investissements, multilatéraux ou bilatéraux, non seulement favorisent les STN mais leur assurent également en quelque sorte l'impunité sur le plan juridique quant à leurs agissements nuisibles, voire criminels sur le plan des droits humains, de l'environnement ou du travail. Les législations nationales et internationales dans ces domaines sont contournées par les accords en question ou ne sont pas appliquées à certaines STN ou encore sont modifiées pour satisfaire les conditions des investisseurs. Les STN se jouent des frontières et ont recours à des montages complexes pour non seulement éluder leurs responsabilités dans les violations des droits humains, des législations sur le travail et pour les dégâts causés à l'environnement, mais aussi pour échapper à la fiscalité. Elle ont également recours à la corruption et parfois aux groupes paramilitaires pour faire taire toute opposition à leurs desseins.

Autrement dit, les vœux de M. Percy Barnevik, ancien Président du groupe industriel helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB), exprimés il y a une quinzaine d'années, sont devenus aujourd'hui réalité partout dans le monde : « Je définirai la globalisation par la liberté pour mon groupe d'investir où il

veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant supporté le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail et de conventions sociales. »³

C'est dans ce contexte que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, sur l'initiative de l'Équateur et de l'Afrique du Sud, a créé en 2014 un Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour régler les activités des STN.

Mais le succès dudit Groupe de travail n'est pas assuré au vu des démarches entreprises au sein de l'ONU et/ou à l'échelle internationale qui, depuis plus de 40 ans, ont échoué et/ou ont été dévoyées jusqu'ici⁴. En effet, ces dernières ont abouti, tout au plus, à des codes de conduite volontaires qui, non seulement sont lacunaires sur de nombreux aspects mais, comme leur nom l'indique, dont l'application est laissée au bon vouloir des STN. Autant dire que ces codes ont prouvé leur inefficacité. Devant ce constat, la création dudit Groupe de travail au sein de l'ONU, afin qu'il élabore des normes contraignantes à l'égard de ces entités, s'imposait.

Cela dit, les pressions et manœuvres se multiplient pour éviter toute réglementation contraignante à l'égard des STN, comme cela est déjà arrivé il y a une dizaine d'années pour enterrer les normes élaborées par l'ancienne Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. En effet, l'Union européenne a tenté, sans

succès, à l'ouverture de la première session du Groupe de travail (juillet 2015), de faire dérailler le processus en utilisant des artifices procéduraux.

Les milieux d'affaires semblent compter sur l'appui des États occidentaux (États-Unis et Union européenne en tête), farouchement contre une telle réglementation du fait certainement qu'ils abritent le siège de la plupart des STN, mais aussi sur leur capacité de chantage auprès de certains autres États qui craignent le retrait des « investissements ».

Pourtant, il faut se rendre à l'évidence. Les activités des STN ne répondent pas forcément aux besoins des populations locales, mais obéissent à un seul critère : faire des bénéfices, le plus et le plus vite possible, au profit de leurs actionnaires majoritaires. Contrairement à l'idée reçue, les STN ne sont pas le moteur du développement, comme le démontrent de nombreuses études. En effet, la stratégie des STN ne consiste qu'à renforcer leur position dominante sur le marché, dans pratiquement tous les secteurs de l'économie et de services (agriculture / alimentation, construction, industrie, finances, loisirs, information...) par des acquisitions et fusions à l'instar de Google ou d'autres géants de l'informatique, pour ne citer que ce secteur, afin d'étouffer dans l'œuf toute concurrence ou de récupérer toute innovation par des starts-up.

De plus, dans les faits, les STN se sont arrogé, avec la complicité de certains

États puissants, tous les droits et avantages alors qu'elles n'assument aucune responsabilité liée à leurs activités étant donné qu'elles se déchargent bien souvent sur leurs filiales, preneurs de licence ou sous-traitants, quand elles n'appellent pas l'État pour recoller les pots cassés.

Les mouvements sociaux et organisations de la société civile l'ont bien compris. C'est pourquoi une campagne mondiale pour lutter contre l'impunité des STN, dont le CETIM fait partie, a été lancée en 2013 par plus de 200 organisations qui comprennent aussi bien des organisations paysannes (La Via Campesina), des syndicats (Trade Union Confederation of Americas) que celles de défense des droits des femmes (Marche mondiale des femmes) et des organisations des victimes des STN (Chevron/Equateur, Shell/Nigeria, Coca-Cola/Colombie...).

Dans ce contexte, les organisations de la société civile suisse, dont le CETIM fait partie, ne se sont pas trompées lorsqu'elles ont lancé l'initiative populaire intitulée « Pour des multinationales responsables ». En effet, la Suisse a une place particulière dans ce domaine, étant donné qu'elle abrite le siège de nombreuses STN montrées du doigt pour des violations commises à l'étranger. Il s'agit d'une démarche complémentaire à celle de l'ONU visant à permettre aux victimes des violations des droits humains commises par les STN de les poursuivre en justice en Suisse et ainsi d'empêcher leur impunité.

En effet, pour rendre responsables les STN de leurs actes et pouvoir les poursuivre en justice, il faut des mécanismes juridiques à la fois à l'échelle nationale et internationale. C'est une condition indispensable si l'on veut lutter efficacement contre l'impunité des STN.

Dans une publication à paraître en 2016 dans sa série des droits humains, outre des études de cas et des problèmes posés par les STN sur les plans politique et juridique aboutissant à leur impunité, le CETIM analysera en profondeur les principaux enjeux des débats dans le nouveau processus lancé au sein de l'ONU.

1 Voir entre autres, Les médicaments et le tiers monde (1981), Pesticides sans frontières (1982), L'empire Nestlé (1983) et La civilisation du sucre (1985).

2 Multinationales et droits de l'homme, éd. CETIM, Genève, novembre 1978.

3 Voir Mondialisation excluante, nouvelles solidarités : soumettre ou démettre l'OMC, coédition CETIM, GRESEA, L'HARMATTAN, octobre 2001.

4 Voir en particulier le processus au sein de l'ancienne Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, dont le CETIM avait largement contribué. Bien qu'il ait abouti à l'adoption des normes contraignantes sur les STN par la Sous-Commission, ces normes ont été « ignorées » par son organe supérieur (l'ancienne Commission des droits de l'homme, composée d'États) sous la pression du milieu d'affaires, <http://www.cetim.ch/stop-a-limpunite-des-stn/>



Victor Barro / Amigos de la Tierra

**EN FAISANT ADHÉRER VOS
AMI-E-S, VOTRE
ASSOCIATION,
VOTRE SYNDICAT, ETC., AU
CETIM, VOUS MULTIPLIEZ
VOTRE SOUTIEN.**

**UN LIVRE DE LA
COLLECTION PUBLICETIM
EST OFFERT À TOUT
NOUVEAU MEMBRE. TOUS
LES MEMBRES À JOUR
DANS LEUR COTISATION
BÉNÉFICIENT D'UNE
RÉDUCTION DE 20% SUR
TOUS LES LIVRES ÉDITÉS
PAR LE CETIM.**

TOUR D'HORIZON 2015

- *Le CETIM, en collaboration avec d'autres organisations partenaires, a franchi avec succès deux étapes cruciales dans le dossier de l'encadrement juridique des activités des sociétés transnationales et dans celui des droits des paysans.*
- *Dans le cadre de la campagne sur les normes contraignantes pour les sociétés transnationales, le CETIM a commencé l'élaboration d'une publication intitulée L'impunité des violations des droits humains commises par les sociétés transnationales qui sortira et sera diffusé en 2016.*
- *Afin d'améliorer la visibilité de ses actions, le CETIM a refondé totalement son site internet que nous vous invitons à découvrir : www.cetim.ch.*
- *Le CETIM a organisé une série de rencontres avec Yash Tandon à Genève et en Europe pour promouvoir son dernier livre Le commerce, c'est la guerre.*
- *La collection « Pensées d'hier pour demain » s'est enrichie d'un numéro supplémentaire.*
- *Toujours en partenariat, entre autres, avec le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers monde (CADTM) et Auditoria Cidadã da Dívida (Brésil), le CETIM a publié la version française du livre L'audit citoyen de la dette publique : expériences et méthodes et organisé son lancement à Genève.*
- *En tant qu'interface entre les mouvements sociaux et l'ONU dans le cadre de la Genève internationale, le CETIM a poursuivi son action de formation des cadres de mouvements sociaux du Sud autour des droits humains et de dénonciation des violations des droits humains avec ses partenaires du Sud et du Nord, auprès des instances onusiennes.*

PUBLICATIONS & DIFFUSION

SORTIE DE PRESSE :

LE COMMERCE, C'EST LA GUERRE
YASH TANDON
PRÉFACE DE JEAN ZIEGLER



Le commerce, c'est la guerre conteste l'orthodoxie dominante d'après laquelle le libre-échange marche pour tout le monde. Ce livre fournit un récit très détaillé sur la façon dont justement ce système ne fonctionne pas et asservit les populations dans leur ensemble.

Yash Tandon n'est pas un intellectuel de salon ; il puise son savoir dans plus de trente années d'expérience sur le terrain. Professeur honoraire des universités de Warwick et de London Middlesex, il est le fondateur

et le Président du SEATINI (Institut de négociation et d'informations sur le commerce de l'Afrique du Sud et de l'Est) et l'ancien Directeur exécutif du Centre Sud, un think tank des pays du Sud.

Le commerce, c'est la guerre montre comment l'OMC, les Accords de partenariat économique (APE), et ceux négociés entre l'Europe et l'Afrique, tout comme d'ailleurs le Grand marché transatlantique (TAFTA ou TTIP), sont imprégnés d'une idéologie masquant un système qui ne roule que dans l'intérêt des entreprises transnationales.

Ce système est en crise et pas seulement sur le plan économique. Les guerres pour l'accès aux marchés et aux ressources débouchent mais de vrais conflits (ou des guerres par procuration) en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et aussi en Europe.

Ce système centralisé, dont la direction et le contrôle sont entre les mains de l'OTAN, est un navire en train de couler. Cependant partout, des gens résistent. *Le commerce, c'est la guerre* propose une autre vision : des milliers de bateaux avec, à bord, des communautés autonomes, non violentes et qui travaillent de façon

décentralisée, échangeant sur la base de la valeur d'usage selon les besoins réels de l'humanité.

Lancement du livre

Suite à sa sortie de presse, grâce à l'appui de partenaires du livre en Europe (ATTAC France, ASTM, Solidarité socialiste Belgique), nous avons pu organiser la tournée de promotion. Le lancement de l'ouvrage a débuté à Paris, le 18 avril 2015, dans le cadre d'un grand rassemblement organisé par ATTAC France autour des traités de libre-échange, devant plus de 200 personnes.

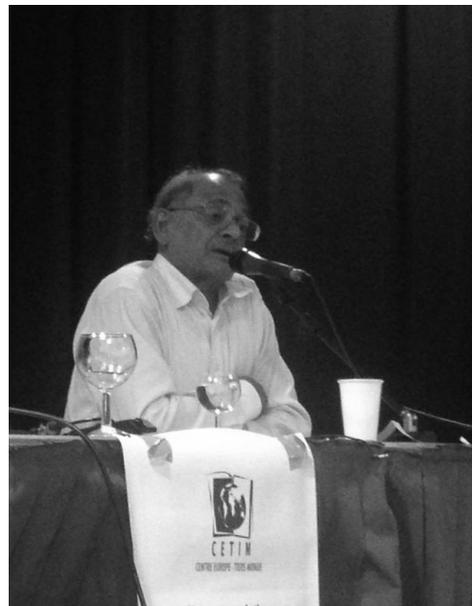
Puis le livre a été officiellement présenté à Genève à La Maison des associations devant une centaine de personnes, le 22 avril. Guy Mettan modérait le débat.

Sur l'invitation d'une députée européenne et de Solidarité socialiste Belgique, Yash s'est ensuite rendu au Parlement européen à Bruxelles pour une conférence et un échange avec des parlementaires présents. Celui-ci nous a permis de nouer des contacts intéressants. Le jour suivant, Yash Tandon est parti à Luxembourg pour une conférence, toujours autour de son livre, organisée par l'Association de solidarité avec le Tiers monde (ASTM). Enfin, il a été de nouveau invité par des syndicats belges et des organisations belges à Bruxelles et à Liège en juin.

La sortie de ce livre tombait bien car en Europe, y compris en Suisse, toute

une série de campagnes citoyennes contre le TTIP et TISA s'est mise en place. La présence de Yash Tandon était donc pertinente. L'axe de son argumentaire était de démontrer que d'une part les pays africains n'ont presque jamais eu droit à la parole dans les négociations des traités de libre-échange avec l'Europe, même si les pays est-africains ont essayé de résister par différentes façons pour entraver les pourparlers. D'autre part, il s'agissait pour Yash Tandon de prévenir les Européens des conséquences de la signature des traités qui les concernent, conséquences tirées des expériences dont peuvent témoigner les peuples africains depuis des décennies.

La version originale du livre (en anglais) *Trade is war* est sortie en même temps que la version française, ce qui a permis d'atteindre une plus grande



visibilité. Dans les médias franco-phones, le livre a été recensé par *Afrique Asie, Alternatives économiques, le Monde diplomatique, Le Courrier, Les nouveaux Cahiers du socialisme, Magasins du monde, Nature et progrès*. Il a été signalé sur la RTS 1.

La promotion continuera en 2016.

Ce livre bénéficie du soutien de la Ville de Genève via la Fédération genevoise de coopération, de Solidarité Socialiste, de l'Association solidarité Tiers Monde, d'ATTAC France et de DM Échange et Mission / Pain pour le prochain. Que toutes ces organisations soient chaleureusement remerciées.

Quelques recommandations de lecture

« Sa lecture s'impose à tout homme, toute femme, engagés dans la lutte multiforme pour briser l'ordre cannibale du monde. »

Jean Ziegler, Vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, sociologue.

« [Yash Tandon] livre une riche analyse de la réalité du commerce, loin des simplifications libre-échangistes habituelles aux analyses politiques plus que naïves. »

Gilles Raveaud, *Alternatives économiques*, octobre 2015

« ... Le livre de Yash Tandon (...) présente une contribution nécessaire et qui arrive à point nommé. Ce livre va aux racines des crises profondes auxquelles nous faisons face en tant qu'humanité. »

Vandana Shiva, activiste environnementale indienne et auteure alter-mondialiste

« Une voix critique et lucide qu'on entend trop rarement »

Jean Feyder

« Une lecture passionnante pour comprendre les rapports de force et les coulisses des négociations multilatérales, notamment au sein de l'OMC »

Christiane Fischer, *Ex aequo*, Les Magasins du Monde

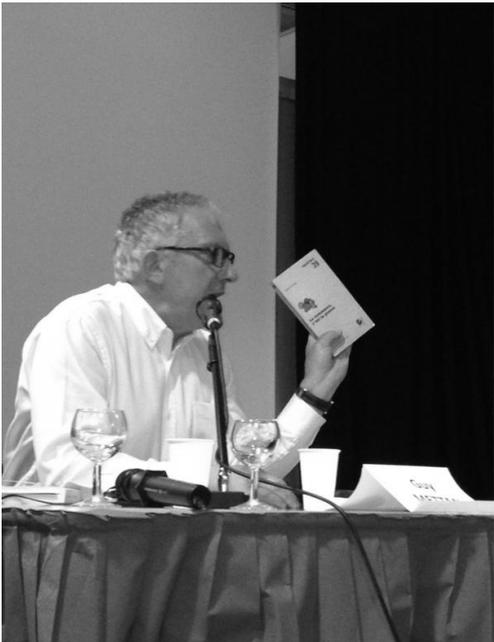
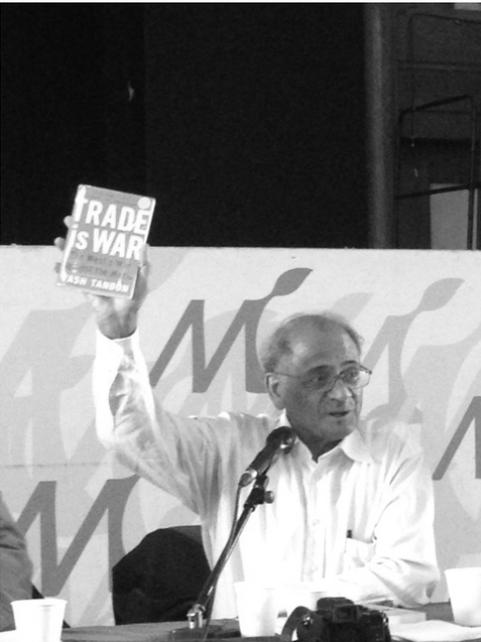
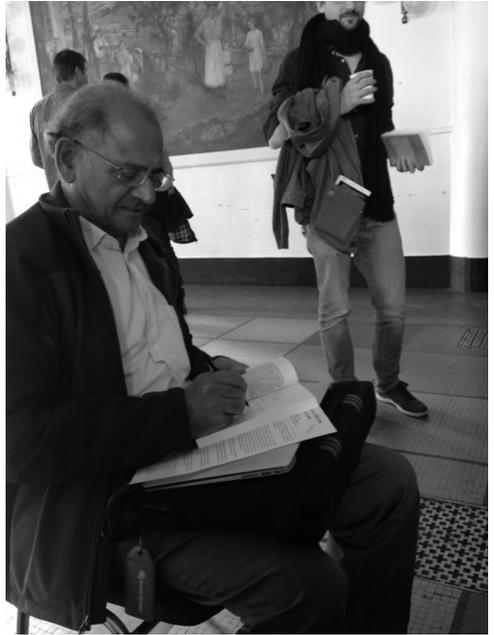
« Le lecteur intéressé par les derniers développements de la mondialisation et leurs impacts sur les régions les plus défavorisées du globe lira avec intérêt ce livre, par ailleurs préfacé par Jean Ziegler. Yash Tandon, dans son style indigné et militant, appelle toutes et tous à la résistance. »

Lionel Frei, Solidar



Yash Tandon

Yash Tandon et Thomas Coutrot (ATTAC France)



Yash Tandon à Paris et Guy Mettan lors de la conférence de lancement à Genève

L'AUDIT CITOYEN DE LA DETTE PUBLIQUE EXPÉRIENCES ET MÉTHODES

En collaboration avec le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde – CADTM (Belgique) et Auditoria Cidadã da Divida (Brésil)

Un livre élaboré grâce au travail de collaboratrices et collaborateurs de différentes parties du monde pour impulser la réalisation d'audits citoyens de la dette publique en toute transparence et avec la participation de la société, au travers de mobilisations sociales. Le but est de révéler le « Système dette » auquel sont soumis la majorité des pays et des peuples.

« Extrêmement pédagogique, ce livre offre une méthodologie détaillée reposant sur les expériences fructueuses d'une quinzaine de pays. » Renaud Lambert, *Le Monde diplomatique*.

Suite à une première impression de la version espagnole en Amérique latine, puis en Europe, nous avons traduit et publié la version française à hauteur de 2000 copies. Elle a été lancée officiellement le 18 septembre à Genève au Palais Eynard sous les auspices de la Ville de Genève. Devant une centaine de personnes, Renaud Vivien du CADTM (contributeur au livre et membre de la Commission pour la vérité sur la dette grecque) et Alfred de Zayas (expert indépendant de l'ONU sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable) ont exposé les grandes lignes du livre, sa potentialité en tant qu'outil mobilisateur.

Ils ont ensuite démontré sa pertinence dans le cadre de la résolution du problème de la dette publique grecque. La Commission pour la vérité sur la dette grecque a, en effet, utilisé notre livre pour élaborer un rapport préliminaire d'audit de la dette publique grecque.

Les différentes organisations partenaires ont pris des quantités d'exemplaires pour les distribuer dans leur réseau. Le livre est également téléchargeable gratuitement depuis notre site internet dans les trois langues (français, anglais et espagnol).

L'ouvrage est principalement distribué aux organisations, centres de documentation, etc., des pays du Sud, et vendu dans certains cas, aux organisations des pays du Nord.

Ce projet bénéficie du soutien des collectivités publiques genevoises et de la Ville de Genève via la Fédération genevoise de coopération, de la FSPH, de Norwegian Church Aid, de Eusko Langileen Alkartasuna (ELA), d'Oxfam Solidarité Belgique, de DM Échange et mission et de Pain pour le Prochain. Que nos soutiens soient chaleureusement remerciés.



**Audit
citoyen de la
dette publique**

Expériences et méthodes

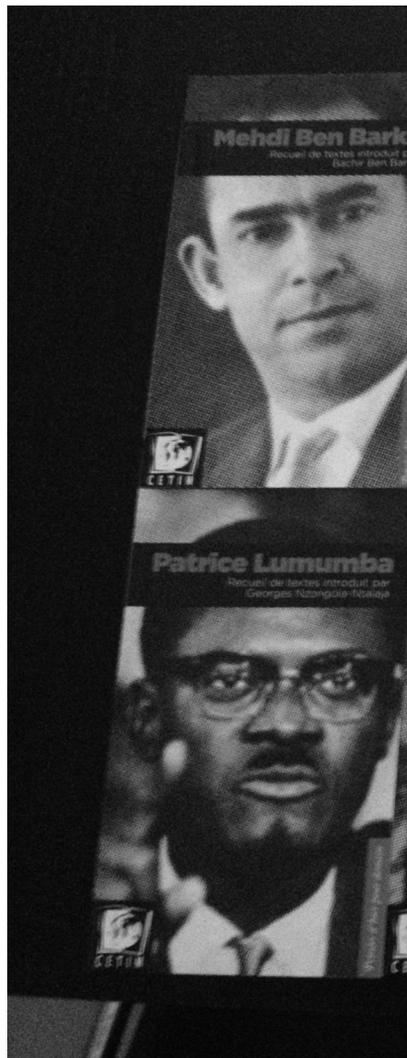
MARIA LUCIA FATTORELLI
Auteure et coordinatrice



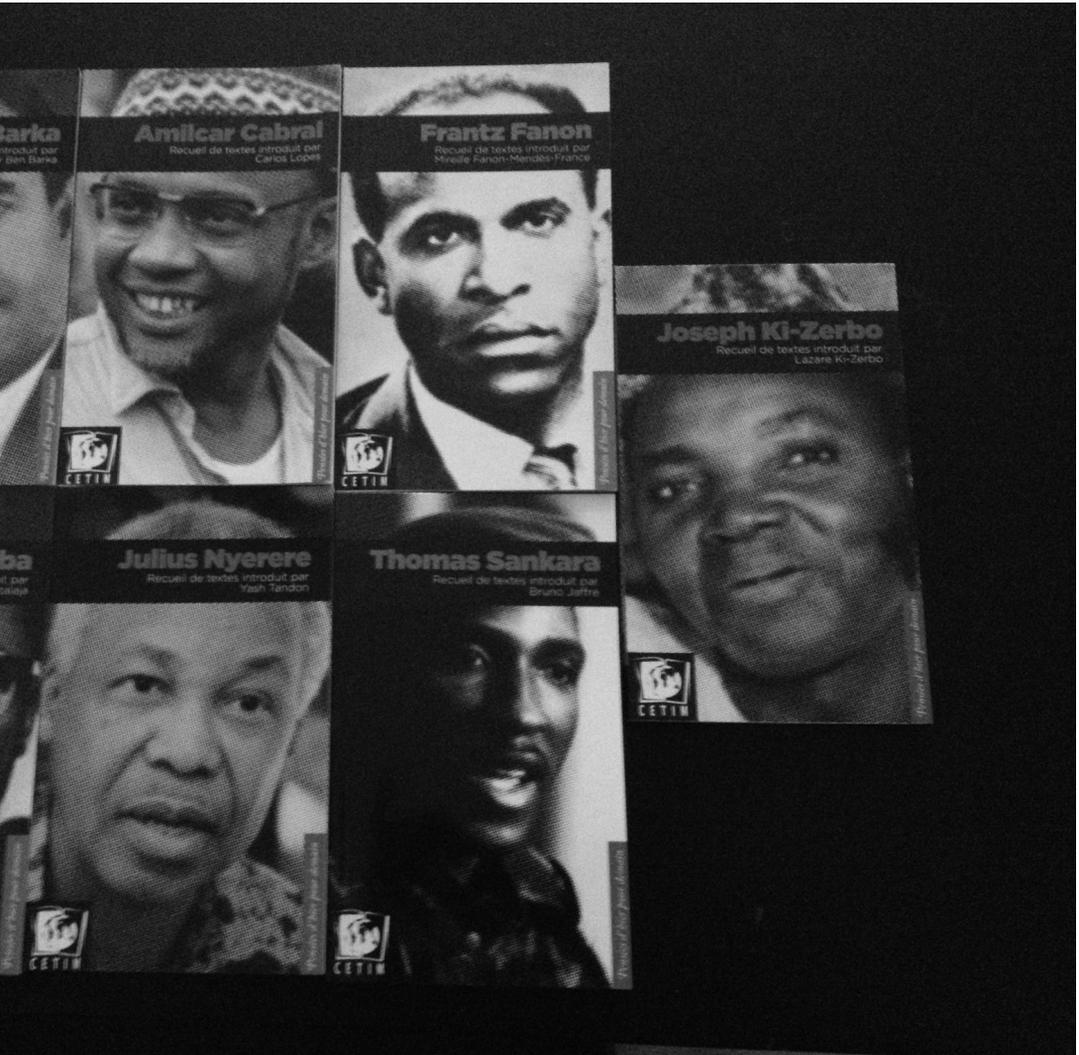
Collection Pensées d'hier pour demain

Cette collection du CETIM se propose d'offrir au public, jeune en particulier, de courts recueils de textes de divers acteurs qui, hier, furent au cœur de la lutte des peuples pour l'émancipation et dont, aujourd'hui, la pensée s'impose toujours comme de la plus grande actualité.

Elle a été lancée en 2012. Cette première série sur l'Afrique et les Caraïbes compte sept numéros portant sur Patrice Lumumba, Frantz Fanon, Amilcar Cabral, Mehdi Ben Barka, Thomas Sankara, Julius Nyerere et Joseph Ki-Zerbo, ce dernier a été publié en 2015.

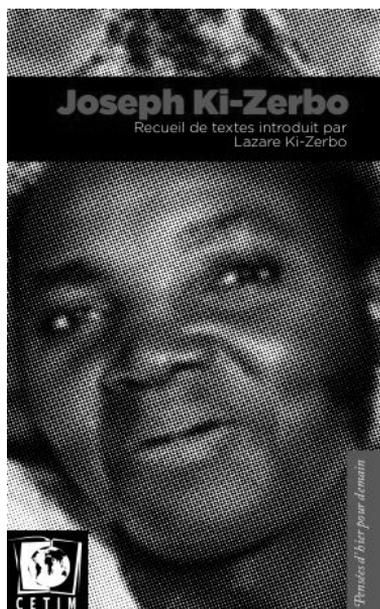


Mireille Fanon-Mendès-France et Bruno Jaffré, lors de la présentation de notre collection au Salon anticolonial à Paris en février 2015.



Chaque recueil est introduit par une personne qui connaissait bien le leader en question ou maîtrise son oeuvre et sa pensée. Les introducteurs-trices sont respectivement Georges Nzongola-Ntalaja, Mireille Fanon-Mendès-France, Carlos Lopes, Bachir Ben Barka, Bruno Jaffré, Yash Tandon et Lazare Ki-Zerbo. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail et engagement.

JOSEPH KI-ZERBO
RECUEIL DE TEXTES INTRODUIT PAR
LAZARE KI-ZERBO



Né à Toma (Burkina Faso) en 1922, Joseph Ki-Zerbo est, en 1956, le premier Africain agrégé d'histoire en France. Grand penseur incontournable de l'Afrique contemporaine, utilisant son savoir comme une arme, il est un des premiers intellectuels organiques africains à écrire l'histoire de ce continent jusqu'alors falsifiée par l'idéologie coloniale.

Panafricaniste convaincu, il fut un compagnon proche, par les faits ou par l'inspiration, de Sékou Touré, Kwame Nkrumah, Patrice Lumumba, Ahmed Ben Bella et Julius Nyerere.

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité qui se renforça au Burkina Faso après l'assassinat du journaliste

Norbert Zongo le 13 décembre 1998, il formula le cri de ralliement repris aujourd'hui par tous les jeunes Africain-e-s engagés pour la démocratie et la justice sociale : « Si nous nous couchons, nous sommes morts ! » ; en langue dioula : « N'an laara an saara ! ». Il est décédé en 2006.

Ce petit livre présente quelques-uns des textes les plus pertinents à lire ou relire aujourd'hui de Joseph Ki-Zerbo, notamment sur les modalités de développement endogène de l'Afrique, sur le rôle des intellectuels, des paysans et des ouvriers dans ce projet, sur l'importance de la culture dans le processus de libération et sur la dépendance de l'Afrique qui, après les indépendances juridiques, perdue d'autant plus dans le cadre de la mondialisation néolibérale.

Recommandations de lecture

« Ces petits livres permettent de faire connaître des acteurs qui ont inscrit leur action au cœur de leur pays tout en étendant leur réflexion à l'échelle du continent et du monde.

Ils devraient trouver leur place dans les Centres de documentation et d'Information des lycées et dans bien des bibliothèques, car cela rafraîchit utilement la mémoire des vieux militants, les adultes y apprendront souvent beaucoup, et y trouveront les indications pour prolonger l'étude par le livre. »

André Rosevègue, co-président de l'UJFP

« C'est pour ceux qui résistent, derrière l'appropriation des mots de liberté, de justice, de droits des peuples par les tenants de l'ordre impérial et néo-colonial, se révèle, dans la misère et l'exploitation, la permanence de la laideur du désordre du monde. »

Mireille Fanon-Mendès-France

« Il faut saluer l'initiative lancée par le CETIM pour faire connaître à travers une collection de petits livres d'une centaine de pages, les figures de divers acteurs qui furent au cœur des luttes des peuples pour l'émancipation. Orientée vers un public jeune, elle propose de rappeler le combat de ces acteurs et de montrer combien leur pensée reste toujours d'actualité face au défi de reconstruire une stratégie d'opposition et de changement[...] Une initiative originale qui a le mérite de faire revivre le combat et la pensée d'acteurs marquants des luttes du Tiers monde. »

Michel Rogalski, *Recherches internationales*

Cette collection est financée sur les fonds propres du CETIM et réalisée moyennant un grand investissement bénévole. Chaque ouvrage est publié entre 850 exemplaires et 1000 copies, en fonction des titres. Du fait de leur épuisement, les livres sur Patrice Lumumba, Frantz Fanon et Thomas Sankara ont été retirés à hauteur de 500 copies chacun. La collection continue d'être promue à travers diverses conférences dont une qui s'est tenue autour de la figure d'Amilcar Cabral à UniMail à Genève devant une centaine d'étudiant-e-s, avec Carlos Lopes ; une autre avec Saïd Bouamama, toujours devant une centaine d'étudiant-e-s à Uni-Mail ; ou encore une autre lors du Salon anti-colonial à La Bellevilloise à Paris en février 2015.

Diffusion & distribution

En Suisse, le CETIM est son propre diffuseur. La mise en faillite de notre distributeur/diffuseur en France pendant l'été 2015 nous a conduits à négocier un autre contrat avec un nouveau diffuseur/distributeur.

Depuis fin décembre 2015, nos livres sont distribués en France et dans la zone BENELUX par Pollen et diffusés par le CED-CEDIF. Pour le Canada et les Amériques, nos ouvrages continuent à être distribués par La Canopée.

Le CETIM diffuse différents ouvrages publiés par des associations partenaires, notamment ceux du CETRI, dont la revue *Alternatives Sud*.

Enfin, nous poursuivons notre programme d'envoi de livres gratuits (essentiellement la collection Publi-Cetim, grâce au soutien de la Fédération genevoise de coopération) auprès d'organisations, de mouvements sociaux, de centres de documentation ou de bibliothèques d'Afrique francophone essentielle-ment.

PROGRAMME DROITS HUMAINS

Depuis 30 ans, le CETIM apporte son soutien à des mouvements sociaux, du Sud principalement, pour leur permettre d'accéder aux mécanismes de protection des droits humains de l'ONU et de participer à l'élaboration de nouvelles normes internationales en la matière.

Il réalise également auprès de ses partenaires, et du public en général, un important travail d'information et de formation sur les droits humains.

L'année 2015 a été une riche en succès. D'importants résultats ont été obtenus dans le cadre de nos deux campagnes au Conseil des droits de l'homme, aux côtés de La Vía Campesina en faveur d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans, et avec la Campagne mondiale contre l'impunité des sociétés transnationales en faveur de normes internationales juridiquement contraignantes sur les sociétés transnationales et les droits humains.

Un gros effort a été fait également pour permettre à de nombreuses organisations partenaires dans le Sud d'accéder aux mécanismes de protection des droits humains de l'ONU et d'obtenir leur intervention pour multiples violations des droits humains communiquées.

Conférence au Parlement européen à Strasbourg



Droit des paysans

LE SOUTIEN AU PROCESSUS AU SEIN DE L'ONU A ÉTÉ ÉLARGI ET LES PROPOSITIONS DE LVC ONT ÉTÉ EN-
GLOBÉES DANS LE NOUVEAU PROJET DE DÉ-
CLARATION SUR LES DROITS DES PAYSANS

L'année a commencé avec la deuxième session du groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, au mois de février.

La plupart des propositions que nous avons présentées avec La Vía Campesina en 2014 ont été incluses dans le



nouveau projet de Déclaration préparé par la Présidente du groupe de travail intergouvernemental, l'Ambassadrice de la Bolivie. Le contenu des articles sur la souveraineté alimentaire, le droit aux semences, le droit à l'alimentation, le droit à la santé ou les droits des femmes rurales, entre autres, reflète en grande partie les revendications des organisations paysannes.

La Vía Campesina était à nouveau présente en force, avec une importante délégation de leaders d'organisations paysannes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Europe. Des représentants des pêcheurs, des nomades, des travailleurs agricoles et des peuples indigènes avaient également été invités. Ils ont tous pu participer à cette réunion et faire entendre leurs revendications grâce à l'appui du CETIM. L'accent a en particulier été mis sur le droit à la terre et le droit à un revenu décent, deux éléments qui nécessitent encore d'être renforcés dans le projet de Déclaration.

Le mois de septembre fut un autre moment fort pour la campagne à l'ONU en faveur des droits des paysans. Le Conseil des droits de l'homme devait décider du renouvellement du mandat du groupe de travail intergouvernemental chargé de négocier la Déclaration. Et le résultat a été au-delà de nos espérances, avec une écrasante majorité des États membres qui ont voté en faveur de la résolution présentée par la Bolivie (31 oui, 15 abstentions et 1 non). Les deux tiers des États membres du Conseil des droits de l'homme

La Vía Campesina est le mouvement international qui rassemble des millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles. La Vía Campesina regroupe environ 164 organisations locales et nationales dans 73 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. En tout, elle représente environ 200 millions de paysannes et de paysans.

soutiennent désormais ce processus, alors qu'en 2012 ils étaient moins de la moitié (23 sur 47). L'immense majorité des pays du Sud soutiennent le processus. Les États-Unis sont isolés et restent les seuls à s'opposer à la Déclaration, tandis que les pays européens sont passés d'une opposition frontale à une abstention constructive.

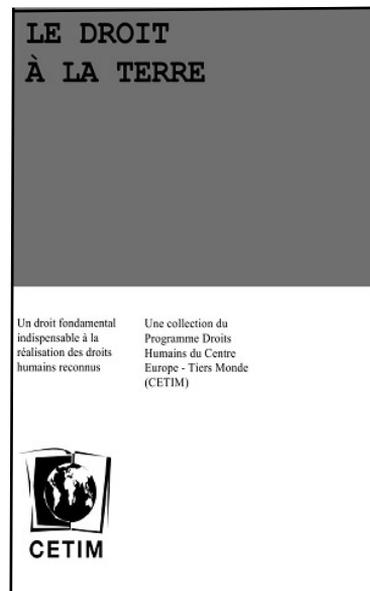
Ce succès est en grande partie le résultat d'un important travail d'information et de sensibilisation réalisé aux côtés de La Vía Campesina, au sein des pays, et en particulier au niveau européen, mais aussi auprès des délégations au Conseil des droits de l'homme, avec la venue à Genève de nombreux représentants d'organisations paysannes. Quatre leaders de La Vía Campesina étaient présents pour défendre l'importance de cette Déclaration et appeler les États membres du Conseil des droits de l'homme à soutenir pleinement le processus.

Enfin, le CETIM a été invité à traiter de ce processus lors d'un séminaire de l'Académie des droits humains de Genève (portant sur le droit à la terre) et lors d'une conférence de FIAN France sur le processus des droits des paysans.

PERSPECTIVE 2016

Le CETIM continuera à apporter son appui à La Vía Campesina pour la participation à la troisième session du groupe de travail intergouvernemental en mai 2016 lors de laquelle la deuxième lecture du projet de Déclaration sur les droits des paysans est prévue.

La promotion et la diffusion de la publication sur le droit à la terre se poursuivront.



Sociétés transnationales et droits humains

MANŒUVRES DE L'UNION EUROPÉENNE DÉJOUÉES : REPRÉSENTANTS DE VICTIMES ET COMMUNAUTÉS AFFECTÉES DANS LE SUD FONT ENTENDRE LEURS PROPOSITIONS LORS DE LA PREMIÈRE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL INTER-GOUVERNEMENTAL

En juillet s'est tenue la première session du groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument juridiquement contraignant pour régler, dans le cadre du droit international des droits de l'homme, les activités des sociétés transnationales (STN) et autres entreprises.

Le Conseil des droits de l'homme avait décidé de lancer ces négociations en juin 2014, suite à une initiative de l'Équateur et de l'Afrique du Sud soutenue par une multitude d'organisations et de mouvements sociaux regroupés au sein de la Campagne mondiale contre l'impunité des sociétés transnationales. Il s'agissait d'une décision historique, après des décennies de discussions et de tentatives infructueuses à l'ONU.

Le CETIM était présent, aux côtés de la Campagne mondiale contre l'impunité des STN, un réseau international qui regroupe plus de 200 mouvements sociaux, syndicats et organisations représentant des victimes et des communautés affectées du monde entier auquel il apporte son soutien depuis 2013. Une cinquantaine de délégués avaient fait le déplacement à Genève et ont pu faire entendre leurs revendications avec l'appui du CETIM.

Nous avons présenté une contribution écrite avec huit propositions pour le futur instrument international contraignant, concernant, notamment, son contenu et sa portée mais aussi les mécanismes de sa mise en œuvre. Un important travail préparatoire avait été réalisé au préalable avec le soutien du CETIM, avec en particulier l'organisation d'un séminaire d'experts au mois de mai pour préparer cette contribution écrite, sur la base de propositions et revendications adoptées par la Campagne mondiale.

En parallèle, le CETIM a poursuivi son travail de vulgarisation autour de l'encadrement juridique des STN, en intervenant par exemple dans des collèges genevois sur la responsabilité des sociétés transnationales en matière de droits humains et le processus de négociations à l'ONU, avec l'appui de la Fondation Eduki, ou encore à l'Institut des droits de l'homme de Lyon (France). Son représentant a également été invité au Parlement européen à Strasbourg pour expliquer le processus de négociations à l'ONU concernant l'encadrement juridique des activités des sociétés transnationales, et par le gouvernement bolivien, lors de la

Conférence mondiale des peuples sur le climat et la défense de la vie, tenue à Tipikaya (Cochabamba/Bolivie).

Accès à la justice pour les victimes et les communautés affectées

D'importants résultats ont été obtenus dans le cadre du soutien apporté par le CETIM à des organisations dans le Sud pour l'accès aux mécanismes de protection des droits humains de l'ONU.

Suite à notre intervention, les procédures spéciales des Nations Unies (Rapporteurs spéciaux) ont demandé des comptes à la Colombie pour les attaques subies par le syndicat Sinaltrainal, qui représente les travailleurs de l'industrie agroalimentaire. Toujours dans le cadre de notre accompagnement à Sinaltrainal, nous avons déposé une plainte contre la Colombie devant le Comité des droits de l'homme pour sa responsabilité dans l'assassinat en 2002 d'un dirigeant du syndicat employé chez Coca Cola.

Le CETIM a poursuivi son appui aux victimes de Chevron en Équateur, regroupées au sein de l'UDAPT, avec la présentation au Conseil des droits de l'homme d'un rapport mettant en évidence les attaques de Chevron contre les victimes et leurs défenseurs. Le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits humains a été formellement saisi.

Le CETIM a encore apporté son appui à cinq autres organisations partenaires (Colombie, El Salvador, Guatemala, Madagascar et

Niger) pour la saisie du Conseil des droits de l'homme et de ses procédures spéciales. De nombreuses procédures sont encore en cour et les résultats ne seront connus que l'année prochaine.

PERSPECTIVE 2016

La sortie et la diffusion d'une nouvelle publication dans la série droits humains portant sur L'impunité des violations des droits humains commises par les sociétés transnationales est planifiée pour 2016. Nous assurerons le suivi des démarches effectuées en 2015 et apporteront notre soutien pour de nouvelles saisines des mécanismes de protection des droits humains de l'ONU.

Au mois d'octobre se tiendra la deuxième session du groupe de travail intergouvernemental sur les STN et les droits humains. Nous poursuivrons bien entendu notre accompagnement auprès de la Campagne mondiale afin de permettre à ses représentant-e-s de participer activement aux négociations et de faire entendre leurs propositions.



Victor Barro / Amigos de la Tierra

En 2015, le CETIM a co-organisé, a participé à ou est intervenu lors de différents événements, conférences ou mobilisations, dont :

- le séminaire sur la place du Sud dans les négociations internationales, organisé par la Fondation de l'Institut panafricain pour le développement, à Genève.
- la conférence sur les perspectives féministes du Sud sur les solutions paysannes aux changements climatiques, à Genève.
- la conférence « Sortir de l'apartheid israélien : une approche sud-africaine », à Genève.
- l'événement sur la face cachée des activités de Glencore Xstrata en Colombie, à Genève.
- la conférence sur le droit d'ingérence lors du Forum thématique sur le droit international humanitaire, organisé par l'Association des étudiant-e-s en science politique et relations internationales de l'Université de Genève.
- la venue d'étudiant-e-s en relations internationales de la London School of Economics, à Genève.
- la journée de solidarité avec la Colombie, « Une coopération solidaire pour la construction de la paix », à Meyrin.
- le débat, suite à la projection d'un documentaire de Temps présent, « Contre Nestlé jusqu'à la mort », à Genève.
- la conférence intitulée « Development for All Reinforcing the Global Public Sector », organisée par le Comité des ONG de développement, à Genève.
- la conférence sur la crise institutionnelle et le processus constitutionnel au Chili, à Genève.
- la conférence « Reinforcing the Global Public Sector », au Palais des Nations, à Genève.
- la conférence sur le cas de Santa Cruz Barillas au Guatemala, à Genève.

COMMUNICATION

Le CETIM a publié trois numéros de son bulletin d'informations (en français, espagnol et anglais).

Le bulletin n°50 revient sur quelques uns des principaux enjeux liés à la **reconnaissance du droit à la terre** dans un numéro spécial à l'occasion de la sortie de la nouvelle publication du CETIM (*Le droit à la terre*, 2014, série droits humains). Ce bulletin contient notamment un entretien avec Federico Pacheco, dirigeant du SOC-SAT (Andalousie, Espagne). Il traite également des résultats de la deuxième session du groupe de travail intergouvernemental sur les droits des paysans qui s'est tenue en février à Genève et analyse le contenu du nouveau projet de Déclaration, en particulier les dispositions concernant le droit à la terre. Enfin, la nouvelle publication de la collection PubliCETIM, *Le commerce, c'est la guerre*, de Yash Tandon est présentée.

Le bulletin n°51 est consacré au thème des **sociétés transnationales (STN)** et porte plus précisément sur la première session du groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour réglementer les activités des STN, ainsi que sur la mobilisation des mouvements sociaux et les propositions présentées avec la Campagne mondiale. Ce bulletin relate par ailleurs les résultats des démarches

entreprises au Conseil des droits de l'homme en soutien au syndicat Sinaltrainal (Colombie) et aux victimes de Chevron en Équateur. Une nouvelle publication du CETIM sur l'audit de la dette publique est aussi présentée.

Le bulletin n°52 revient sur la **plainte déposée par le CETIM contre la Colombie** devant le Comité des droits de l'homme pour sa responsabilité dans l'assassinat d'un travailleur de Coca-Cola et syndicaliste de Sinaltrainal en 2002. Nous reproduisons également dans ce bulletin la déclaration écrite (étude de cas) présentée par le CETIM en septembre au Conseil des droits de l'homme concernant l'austérité et l'endettement imposés à la Grèce. Enfin, le dernier numéro en date de la collection Pensées d'hier pour demain, portant sur Joseph Ki-Zerbo est annoncé.

Outre aux membres du CETIM, ces bulletins sont envoyés à plusieurs centaines d'organisations partenaires à travers le monde, aux missions permanentes diplomatiques à Genève, à des académicien-ne-s, des journalistes et des chercheur-e-s de notre réseau. Chaque numéro est imprimé à hauteur de 1250 exemplaires environ.

Le CETIM poursuit l'envoi de son bulletin électronique en parallèle (toujours trilingue), diffusé à près de 5000 contacts inscrits sur ses mailing-lists. Il reprend les thématiques de la version papier mais les développe et indique systématiquement les liens avec son site internet.

Le site internet du CETIM a totalement été refondé afin de rendre mieux visibles ses actions concernant les campagnes sur les droits des paysans et les normes contraignantes pour les sociétés transnationales. Les publications du CETIM ont également la part belle sur ce site puisque les nouveautés sont présentées sur la première page et que les personnes intéressées peuvent maintenant commander en ligne suivant un système de panier (acheter plusieurs livres en même temps). Nous vous invitons à vous rendre sur notre nouveau site (www.cetim.ch), à naviguer et à nous faire part de vos commentaires éventuels.

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centre Europe - Tiers Monde

Bulle... Mars 2015

CETIM

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centre Europe - Tiers Monde

S. rue J. C. Auzat,
1302 Centre Suisse
Tel. +41(0)22 735 59 63
Fax. +41(0)22 735 51 52
www.cetim.ch
contact@ctem.ch

" Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé, mais un seul monde maldéveloppé. "

EDITORIAL

Si la communauté internationale est sincère dans sa prise de conscience du rôle fondamental des paysans et des petits producteurs pour la sécurité alimentaire, alors la re- à la terre doit être une étape à prendre au moment d'une grande récolte de multi- tions légales des terres et le raire dans de nombreux contextes de millions de à l'eau!

à droit à la terre pour les sime représentent un sé- i constituerait un puissant our les lattes des organi- ndant renforcer leur prest- gouvernement. Au delà de ar symbolique, le contenu sitions différenciant sa mise ment déterminants.

se différents enjeux dans ce la terre à l'occasion de la olitique.

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centre Europe - Tiers Monde

Bulle... Septembre 2015

CETIM

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centre Europe - Tiers Monde

S. rue J. C. Auzat,
1302 Centre Suisse
Tel. +41(0)22 735 59 63
Fax. +41(0)22 735 51 52
www.cetim.ch
contact@ctem.ch

" Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé, mais un seul monde maldéveloppé. "

EDITORIAL

Une année après la décision des droits de l'homme d'out des normes internationales) mettre fin à l'impunité des i malis (SITC) le groupe de tré mental créé à cet effet a pu rations de 5 au 30 juillet à

Cetis il se agit la que du ceaux. Mais c'est déjà en in des nombreux manœuvre occidentaux. Vous envisagez tés jusqu'à la dernière mi process.

Le CETIM était prêtent aux mondiale pour démanteler l' mette fin à l'impunité, un i qui regroupe plus de 200 m syndicaux et organisationes et des victimes et des commu monde entier.

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centre Europe - Tiers Monde

Bulle... Décembre 2015

CETIM

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centre Europe - Tiers Monde

S. rue J. C. Auzat,
1302 Centre Suisse
Tel. +41(0)22 735 59 63
Fax. +41(0)22 735 51 52
www.cetim.ch
contact@ctem.ch

" Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé, mais un seul monde maldéveloppé. "

EDITORIAL

partenaires et du public en général un travail d'information et de formation vers les droits humains.

Or, aujourd'hui, le CETIM est en danger à cause de l'annonce de la fin du soutien de la coopération suisse à ses activités à l'ONU avec les mouvements sociaux, comme vous avez pu le lire récemment dans la presse suisse. Une solution de dernière minute semble se dessiner pour 2016 mais la fin de ce soutien a été confirmée pour 2017 et cette situation ajoute aux problèmes récurrents de CETIM pour assurer la pérennité de son action.

Nous avons besoin de vous pour consolider notre base de financement et de soutien. Si faisant un don, en devenant membre ou en faisant adhérer vos ami es vous contribuez à la pérennisation et au renforcement de notre action en faveur des droits humains et de relations Nord-Sud plus équitables. Vous trouverez toutes les informations sur notre nouveau site internet. N'hésitez pas non plus à nous contacter par email ou par téléphone, ou à passer nous voir à nos bureaux.

EDITORIAL

Une fois n'est pas coutume, nous nous permettons de faire appel à votre soutien!

Depuis plus de 45 ans, le CETIM dénonce le maldéveloppement généralisé, qui aboutit à l'appauvrissement d'une majorité au profit de l'enrichissement d'une minorité, et il œuvre en faveur du respect des droits humains, de relations Nord-Sud plus justes et de sociétés plus équitables.

Avec plus de 150 publications à son actif, le CETIM est une maison d'édition qui traite des relations Nord-Sud et des questions de développement avec lucidité et clarté. Ces ouvrages visent à mettre en lumière des enjeux essentiels souvent oubliés.

Grâce à son statut consultatif auprès de l'ECOSOC, le CETIM soutient des mouvements sociaux du Sud pour accéder aux mécanismes de protection des droits humains de l'ONU et participer à l'élaboration de nouvelles normes internationales en la matière. Il réalise également des es

POUR RAPPEL :

Des membres et sympathisant-e-s du CETIM ont créé en juillet 2007 le CETIM Méditerranée, dont le siège est à Nice, France.

Son adresse est : CETIM MED, Jac Forton 47 avenue Monplaisir, 06100 Nice, France

ctem_med@yahoo.fr

Aimez et suivez nos pages Facebook et Twitter

Centre Europe - Tiers Monde (CETIM) Organisation non gouvernementale (ONG)

Journal À propos Photos Avis Plus

Accueil Notifications Messages Recherchez st

Le commerce, c'est la guerre

TWEETS	ABONNEMENTS	ABONNÉS	AIMÉS
2 739	394	652	2 351

Tweets Tweets & réponses Photos & vidéos

LE CETIM EST MEMBRE:

- du Collectif contre la spéculation sur les matières premières ;
- de la Coalition nationale sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) ;
- de la campagne nationale « Droits sans frontières, Des règles contraignantes pour les multinationales suisses » ;
- de l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers ;
- de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie ;
- du Collectif IndependentWHO ;
- du Cercle de la librairie et des éditeurs à Genève ;
- de Multiwatch ;
- de APRES Genève ;
- du Forum mondial des alternatives ;
- de la Campagne Stop Corporate Impunity ;
- de la Fédération genevoise de coopération.

RAPPORT FINANCIER

Commentaires sur les comptes 2015 et le budget 2016

En 2015, les comptes accusent une perte de 12504,38 CHF, qui sera absorbée par le CETIM. Malgré la non création du poste d'aide administrateur (budgété) et une nette progression des efforts fructueux dans la recherche de fonds, cette perte est due à deux principales raisons. D'une part, pour améliorer la communication avec le public et les partenaires, nous avons décidé de refonder totalement notre site afin, entre autres, de rendre plus visibles nos activités et de permettre l'achat groupé de livres (mode panier). Le site ancien devenait obsolète et n'était pas compatible avec une lecture sur des tablettes ou smart phones. Cela a donc nécessité un certain investissement.

D'autre part, les dépenses du programme droits humains ont été plus élevées que prévues. En effet, il a été révélé nécessaire de mettre sur pied certaines activités afin de renforcer au mieux l'action de plaidoyer essentiellement concernant le dossier de l'encadrement juridique des activités des sociétés transnationales en matière de droits humains. De ce fait, le programme droits humains accuse également une perte d'environ 47000 CHF.

En ce qui concerne l'édition et l'animation, les dépenses sont stables, les entrées en augmentation, ce qui permet à ce département d'afficher un excédent, en apparence car en fait ce dernier est dû à un report d'une partie de subvention de l'année passée.

À noter que le total des dépenses du Centre est exceptionnellement « positif » car compte tenu de l'exigence de nos bailleurs, le CETIM a dû, cette année, valoriser les ouvrages en sa possession (contenu dans la ligne SDG). En 2015, six livres sont rentrés dans les stocks du CETIM, ce qui a pour effet de terminer l'année sur un compte positif.

Dans les comptes figure la « tarification » du travail bénévole accompli par les membres et sympathisant-e-s du CETIM. Ce montant a été chiffré (zone grisée) afin de montrer ce que serait le coût réel du fonctionnement du CETIM sans l'apport des bénévoles.

Notons également que l'appel à dons que nous avons lancé en fin d'année 2015 a bien fonctionné. Nous en profitons, une fois de plus, pour remercier chaleureusement tous nos membres et sympathisant-e-s pour leur soutien financier et moral. Recruter des membres s'avère aujourd'hui plus important que jamais et nous comptons sur vous, toutes et tous, pour porter à la connaissance de vos proches et ami-e-s les actions et publications du CETIM et de les convaincre à soutenir notre organisation.

Le budget 2016 se calque sur le budget 2015, à la seule différence que nous abandonnons l'idée de créer un poste d'aide administrateur. Les efforts de recherches de fonds devront être maintenus étant donné la réduction de la subvention de la DDC pour 2016, puis sa disparition pour 2017.

CETIM	2014	2015		2016	
	COMPTES	BUDGET	COMPTES	DIFF.	
DÉPENSES					
A) Centre					
SDA Réalisation et suivi des activités	300228	356960	303457.35	-53503	303860
SDB Activités institutionnelles	7520	8400	10708.85	2309	8400
SDC Communication et promotion	3764	6400	4252.07	-2148	6400
SDD Frais généraux	29242	29780	36559.18	6779	29780
SDE Divers et imprévus	1124	6027	488.09	-5539	6027
TD1 Total intermédiaire des dépenses courantes	341879	407567	355465.54	-52101	353671
SDF Attributions de charges à projets	-326976	-341015	-348491.58	7477	-333330
SDG Frais et débours hors exploitation	966	0	-9251.63	-9252	2000
DGA1 Affectation aux provisions, réserves et fonds	40000		0.00		
TD1 Total des dépenses Centre	55859	66552	-2277.67	-53877	22341
SDX Coûts Centre non rémunérés	0	46800	46800.00	0	46800
TD1* Nouveau total indicatif (TD1+SDX)	55859	113352	44522.33	-63877	69141
B) Programme droits humains et ses projets intégrés					
DH1 Dépenses externes et fournitures (FF)	32454	28400	57806.66	29407	25750
DH2 Divers et imprévus Prog DH et ses projets intégrés	0	10500	0.00	-10500	11000
DH3 Attributions par Prog DH à projets « hors programme »	0	30000	0.00	-30000	0
DH4 Prestations professionnelles (P1)	264350	269015	287585.00	18570	258130
DH5 Frais de gestion Prog DH et ses projets intégrés	17747	17700	22048.58	4349	18400
TD2 Total dépenses Programme DH et ses projets intégrés	314551	355615	367440.24	11825	313280
SDY Coûts bénévoles	0	69930	95580.00	25650	60225
TD2* Nouveau total indicatif (TD2+SDY)	314551	425545	463020.24	37475	373505
C) Projets d'animation, d'édition et projets DH « hors programme »					
Ces projets ne sont pas budgétisés par année civile. Seules les charges attribuées par le Centre à ces projets, grossièrement évaluées, sont comprises dans le montant inscrit en SDF. Comptes : voir le tableau « projets ».					
Total dépenses Projets d'animation, d'édition et projets DH « hors prog. » dont	78092		77065.30		56800
-Dépenses externes	33163		40632.30		
-Dépenses internes	44929		36433.00		
Pertes ou gains s/projets anim., éd. et DH « hors prog. »	3237		775.00		
TD3 Nouveau total	81329		77840.30		56800
SDZ Coûts bénévoles	14450		5675.00		0
TD3* Nouveau total indicatif (TD3+SDZ)	95779		83515.30		56800
TD99 Grand total: TD1+TD2+TD3	451739		443002.87		392421
<i>Total des coûts bénévoles</i>					
	14450		148055.00		107025
TD99* Grand total indicatif: TD1*+TD2*+TD3*	466189		591057.87		442646

CETIM	2014	2015			2016	
	COMPTES	BUDGET	COMPTES	DIFF.	BUDGET	
ENTRÉES						
A) Centre						
SEA	Entrées courantes réparties	83'117	15300	33'028.82	17'729	15'300
SEB	Entrées affectées	20'000	0	0.00	0	
	DM/PPP, édition, à attribuer un projet de livres	4'000	4'000	0.00	-4'000	2'000
	Report allocation DM/PPP sur exercice suivant	-4'000	0.00	0.00	0.00	
	Attribution à Programme DH	-20'000	-20'000	-20'000.00	0	-20'000
SEC	Revenus et produits généraux	5'552	3'500	7'244.74	3'745	3'500
TE1	Totaux des entrées Centre	88'669	2'800	20'273.56	17'474	800
SEX	Apports bénévoles au Centre	0	46'800	46'800.00	0	46'800
TE1'	Nouveau total indicatif (TE1+SEX)	88'669	49'600	67'073.56	17'474	47'600
B) Programme droits humains et ses projets intégrés						
ED1	Alloc. générales à Prog DH (confirmées ou renouv. attendu)	234'385	191'500.00	218'389.60	26'890	137'500
ED2	Alloc. à axes travail Prog DH (confirm. ou renouv. attendu)	50'000	50'000	50'000.00	0	70'000
ED3	Autres produits et revenus Prog DH	668	800	31'663.15	30'863	800
ED4	Report de financement de l'année précédente	0	0	0.00	0	0
ED5	Participation CETIM à Programme DH	20'000	20'000	20'000.00	0	20'000
TE2	Total entrées Programme DH et ses projets intégrés	305'053	262'300	320'052.75	57'753	228'300
SEY	Apports bénévoles au Programme DH	0	69'930	95'980.00	25'850	60'225
TE2'	Nouveau total indicatif (TE2+SEY)	305'053	332'230	415'632.75	83'403	288'525
C) Projets d'animation, d'édition et projets DH « hors programme »						
SEE	Voir remarque en Dépenses	60'160		90'172.18		56'800
TE3	Total entrées projets anim., éd. et DH « hors prog. »	60'160		90'172.18		56'800
SEZ	Apports bénévoles	14'450		5'675.00		0
TE3'	Nouveau total indicatif (TE3+SEZ)	74'610		95'847.18		56'800
TE99	Grand total: TE1+TE2+TE3	453'882		430'498.49		285'900
EZ4	Solde pour équilibre (montant à chercher)	-2'143	127'513	12'504.38		106'521
	Grand total d'équilibre	451'739		443'002.87		392'421
	Total des apports bénévoles	14'450		148'055.00		107'025
TE99'	Grand total indicatif d'équilibre : TE1'+TE2'+TE3'	466'189		591'067.87		499'446

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES PROJETS

DEPARTEMENTS ET PROJETS	DEPENSES	PRODUITS	ALLOCATIONS	EXTERNES
		Ventes	Financières	Prestations
ANIMATION				
AUDITBIS (Livre sur l'audit)	15'828.90	-540.54	-16'000.00	0.00
EDITION/DIFFUSION				
BOBBY (Bobby Sands)	0.00	-165.30	0.00	0.00
DRO (Le droit international...)	61.21	-208.79	0.00	0.00
GRAIN2 (Hold-up sur le climat)	12'606.75	0.00	-10'175.00	0.00
HNC (Hydrocarbures non conventionnels)	9'822.56	0.00	-34'650.00	0.00
PEN1 (Lumumba)	1'399.32	-880.65	0.00	0.00
PEN2 (Fanon)	1'433.63	-1'076.11	0.00	0.00
PEN3 (Ben Barka)	175.83	-747.65	0.00	0.00
PEN4 (Cabral)	243.41	-903.71	0.00	0.00
PEN5 (Sankara)	1'397.97	-2'430.23	0.00	0.00
PEN6 (Nyerere)	212.22	-777.95	0.00	0.00
PEN7 (Ki-Zerbo)	7'273.94	-169.05	0.00	0.00
SPO (La Coupe est pleine !...)	510.24	-274.13	0.00	0.00
TAND2 (Le commerce...)	26'874.32	-5'025.64	-15'500.00	-647.43
TOTAL EDITION ET ANIMATION	77'840.30	-13'199.75	-76'325.00	-647.43
PROGRAMME DROITS HUMAINS				
TOTAL DROITS HUMAINS	463'020.24	-31'663.15	-268'389.60	

ALLOCATION INTERNES		RESULTATS		ATTRIBUTIONS	
Financières	Apports bénévoles	Année en revue	Années préc.	Pertes ou gains	A reporter
0.00		-711.64	-180.75		-899.34
0.00		-165.30	716.46		551.16
0.00		-147.58	1'516.32		1'368.74
0.00		2'431.75	0.00		2'431.75
0.00		-24'827.44	0.00		-24'827.44
0.00		518.67	-59.65		459.02
0.00		357.52	-83.28		274.24
0.00		-571.82	1'656.72		1'084.90
0.00		-660.30	830.24		169.94
0.00		-1'032.26	559.43		-472.83
0.00		-565.73	2'075.55		1'509.82
0.00	-5'675.00	1'429.89	0.00		1'429.89
0.00		236.11	4'743.65		4'979.76
0.00		5'701.25	-630.01		5'071.24
0.00	-5'675.00	-18'006.88	11'144.68	0.00	-6'869.15
-20'000.00	-95'580.00	47'385.74	0.00	0.00	47'385.74

Note : Dans ces deux tableaux, les totaux peuvent différer de 1 ou 2 CHF en raison des arrondis. Les comptes sont remis sous réserve de vérification de la part de la fiduciaire (le rapport du contrôleur aux comptes sera soumis à l'Assemblée générale du 5 avril 2016).

RÉCAPITULATIF DU BILAN 2015

Bilan au 31.12.2015 Soumis à l'AG du 5 avril 2016

ACTIF	
Disponible	40'873.21
Réalisable	60'778.39
Immobilisé	1.00
Cptes régularisation	3'662.26
Perte de l'année	12'504.38
TOTAL	117'819.24

PASSIF	
Fonds étrangers	-29'742.71
Fonds propres	-66'076.53
Capital	-15'000.00
Réserves affectées	-7'000.00
Réserves non affectées	0.00
TOTAL	-117'819.24

**LE CETIM EST UNE
ASSOCIATION
RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR LE CANTON DE
GENÈVE.**

**LES DONS QUI LUI
SONT ADRESSÉS
SONT DÉDUCTIBLES
DU REVENU
IMPOSABLE DANS
TOUTE LA SUISSE.**

